

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police.

Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et effica...

Badge attribué à : Christine Bédard

<https://www.cadre21.org/membres/d29b3240401a1ed3461157a3>

Date d'obtention : 2020-08-27 19:59:10



 cadre21.org



Au coeur de votre stratégie #DevProf

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Méthode rigoureuse de rencontre, de compilation des faits suite à la rencontre, suivi avec parents et policière.

Prendre les faits pertinents , faire reformuler les jeunes et avoir suffisamment de contenu pour que le dossier soit clair.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il est important de bien suivre les étapes et de demander de l'aide à la policière jeunesse attiré à notre école afin de bien faire les choses.

Qu'il est possible d'avoir des ambiguïtés.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour moi c'est la saisi du téléphone et toute la prise de notes de l'événement pour bien relater les faits.